

NEWSLETTER ENFANCE – JEUNESSE 10 / 2020

Nous vous remercions d'être inscrits à la newsletter enfance jeunesse de la commune.
Vous pouvez y retrouver toute l'actualité du service.

Sommaire de la newsletter 10 :
mercredis récréatifs / centre d'été

Partenaire : La CAF est un partenaire technique et participe au financement des Accueils de la commune.

**** ACCUEIL DE LOISIRS ETE & SEJOURS****

Les inscriptions pour le centre d'été se sont déroulées du **07 au 17 mai**.

Nous vous confirmons que le centre d'été aura lieu du lundi 06 juillet au vendredi 14 août.

A ce jour, nous mettons tout en place pour accueillir au mieux les enfants en phase avec les protocoles sanitaires en vigueur. Concernant les enfants qui sont à ce jour sur liste d'attente, nous reviendrons vers vous au plus tard **le vendredi 12 juin**. Nous vous remercions pour votre compréhension et reviendrons au plus vite vers vous. Une réponse sera apportée, à chacun par mail.

Par ailleurs et dans le contexte actuel, la municipalité a pris la décision de ne pas maintenir aucun séjour avec hébergement. Ainsi, les campings et les nuitées de centre sont annulés.

**** MERCREDIS RECREATIFS ****

Les mercredis récréatifs reprendront **le mercredi 10 juin**.

Les inscriptions sont ouvertes jusque **dimanche 07 juin** minuit sur votre kiosque. Nous vous remercions de privilégier ce mode d'inscription. Si cela n'est pas possible pour vous, nous vous invitons à vous présenter en mairie **samedi 06 juin** de 8h30 à 12h00.

Dans le contexte actuel, vous avez la possibilité d'annuler les services qui se dérouleront jusqu'au **mercredi 01 juillet 2020**. Nous vous invitons à nous faire la demande par mail en joignant un RIB* pour le remboursement. Afin d'organiser au mieux l'accueil et le recrutement de l'équipe, nous vous remercions de bien vouloir effectuer votre demande **pour le jeudi soir de la semaine qui précède la venue de l'enfant**.

Exception faite pour **le service récréatif du 10 juin**, nous vous donnons la possibilité d'inscrire ou d'annuler jusqu'au **dimanche 07 juin**.

Sans le respect de ces délais, les services ne pourront vous être remboursés.

*** A noter : si vous nous avez déjà transmis votre RIB dans le cadre des mercredis récréatifs (du 18 mars au 03 juin) ou pour les vacances de printemps, vous n'avez pas besoin de le transmettre de nouveau.**

**** PARTENARIAT CHERENG ****

Le partenariat avec la commune de Chérens est renouvelé pour la période d'été. Vos enfants pourront être accueillis au tarif chérens et dans la limite des places disponibles restantes, du 17 au 28 août inclus. Ne seront accueillis dans ce cadre que les enfants basiliens.

Informations et inscriptions en mairie de Chérens : 03.20.41.37.19

Si vous ne souhaitez plus recevoir la newsletter, merci de le signaler à servicejeunesse@mairie-baisieux.fr

Un renseignement sur les accueils de loisirs : servicejeunesse@mairie-baisieux.fr, servicesauxfamilles@mairie-baisieux.fr, coordonateurjeunesse@mairie-baisieux.fr

Site de la mairie : <http://www.mairie-baisieux.fr/> - Baisieux est également présente sur [twitter](#)

Détenteurs d'un compte facebook ? N'hésitez pas à visiter la page de la mairie (<https://www.facebook.com/mairiedebaisieux>) et de cliquer sur "J'aime".

Retrouvez toutes les newsletters sur le site de la mairie : <http://www.mairie-baisieux.fr/newsletter>